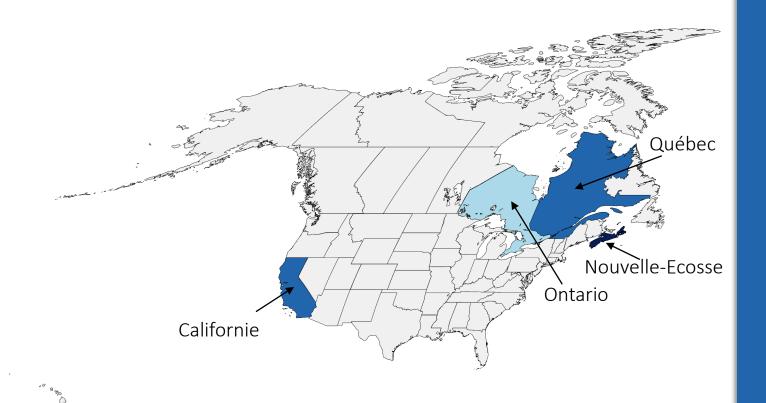
Le SPEDE Californie-Québec:

Des plafonds inutiles et des objectifs climatiques manqués

Tiré de: Overallocation in the California-Québec Carbon Market: A Useless Cap Until 2030, par Noémie Martin et Pierre-Olivier Pineau



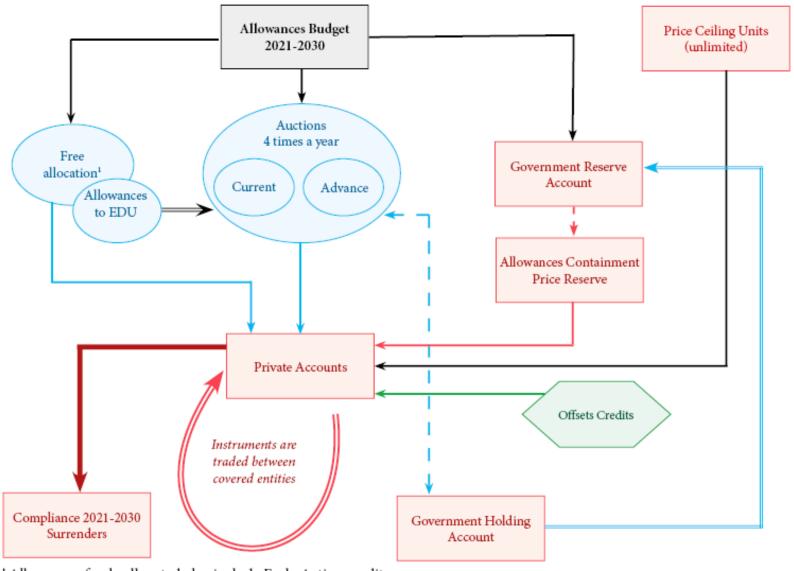
La Western Climate Initiative

(Système de Plafonnement et d'Échange de Droits d'Emission, SPEDE)

- Contraint les émissions des entités couvertes et visibilise les coûts environnementaux
- Juridictions: Californie et Québec, Nouvelle-Ecosse (marché non lié) + Ontario en 2018
- Objectifs de réductions d'émissions 2030: 40%
 (CA) et 37,5% (QC) sous 1990.
 - Marché du carbone
 - Programmes de réduction / mesures complémentaires
- Préoccupation autour de la surallocation du marché (offre > demande).
- Surallocation jusqu'en 2030 ? Causes de la surallocation ?

Fonctionnement du marché

- 1 droit d'émission = 1 tCO₂
- Enchères: prix plancher et prix plafond
- Instruments = droit d'émission (équivalents):
 - unité d'émission (allouée gratuitement ou vendue aux enchère)
 - crédit compensatoire



¹ Allowances freely allocated also include Early Action credits.

Budget carbone des juridictions

Période de conformité		Plafond CA	Plafond QC	Plafond joint
		$(MtCO_2)$	$(MtCO_2)$	$(MtCO_2)$
1	2013-2014	323	46	369
2	2015-2017	1147	190	1337
3	2018-2020	1039	171	1210
4	2021-2023	922	162	1084
5	2024-2026	802	151	953
6	2027-2029	682	140	822
7	2030	201	44	245

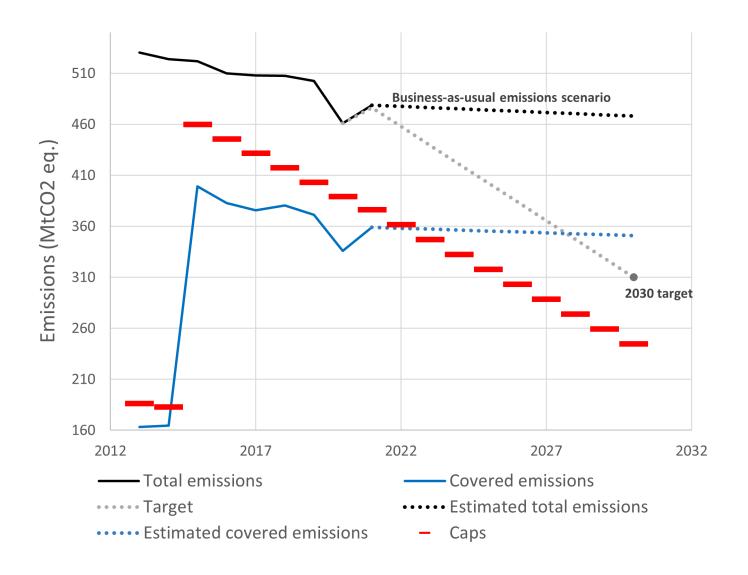
Émissions de la Californie et du Québec: Totales, couvertes et plafonds

Couverture

=

Émissions requérant un droit d'émission

Émissions totales



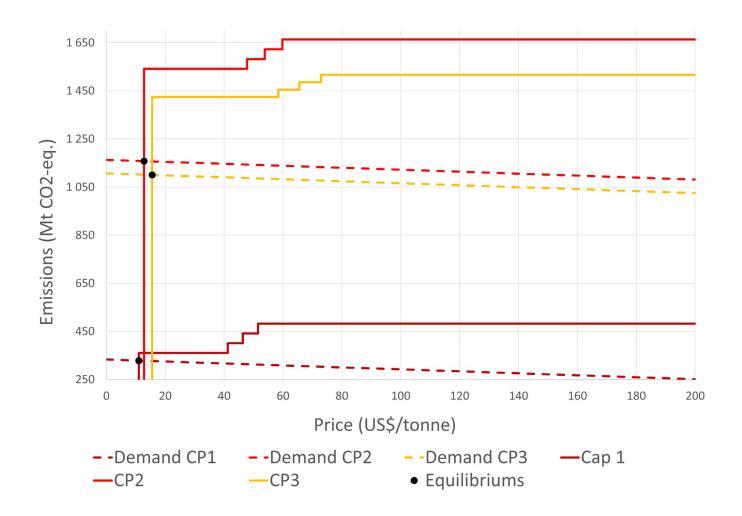
Équilibre de marché pour les 3 premières périodes de conformité

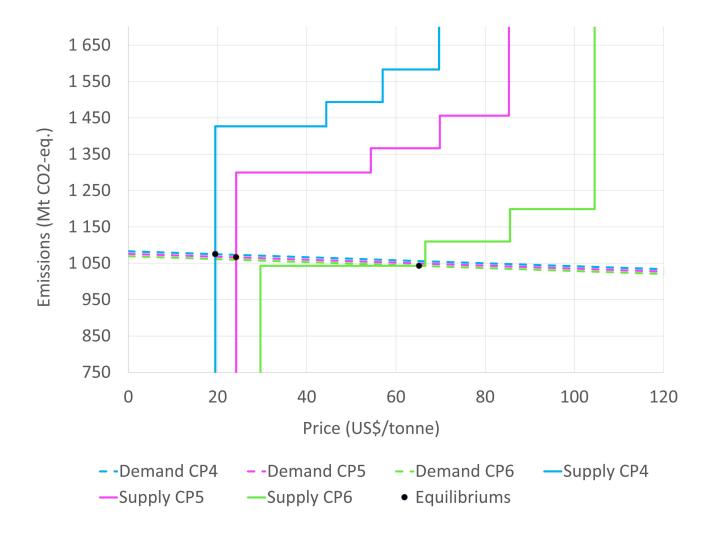
Demande:

- Émissions des entreprises = nombre de droits d'émissions remis pour conformité.
- Peu élastique

Offre:

• droits d'émission disponibles





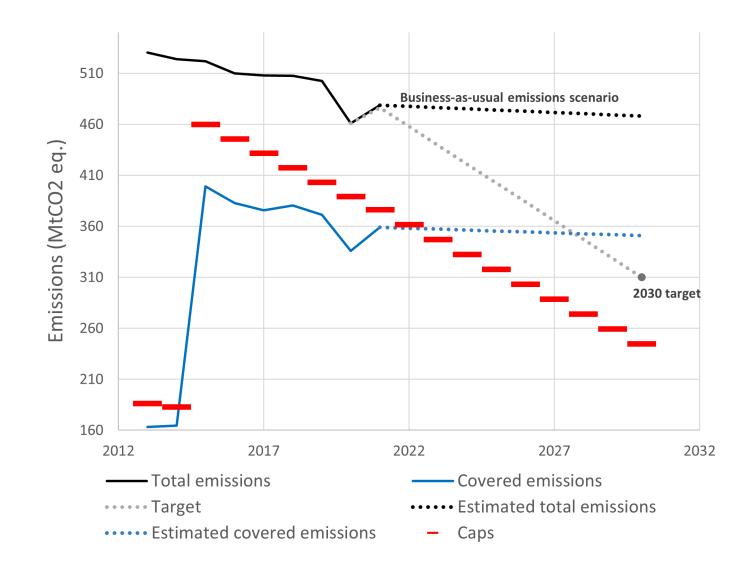
Le futur du marché du carbone

Scénario de référence (Scénario 1)

- Demande: sans effort supplémentaire des entités (Scoping Plan, 2017 ; Dunsky et ESMIA, 2021).
- Offre: pas de changement dans le fonctionnement du marché
- Situation paradoxale: exigences du marché sont satisfaites mais les émissions ne sont pas contraintes et les objectifs climatiques manqués.

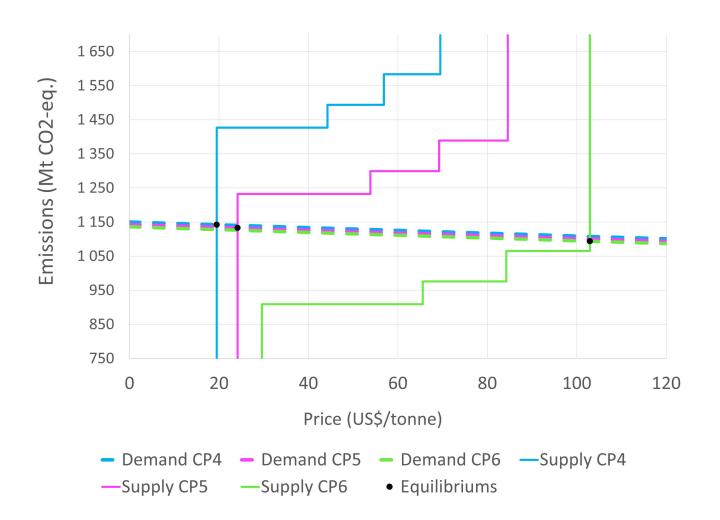
Pourquoi le marché ne contraint-il pas les émissions ?

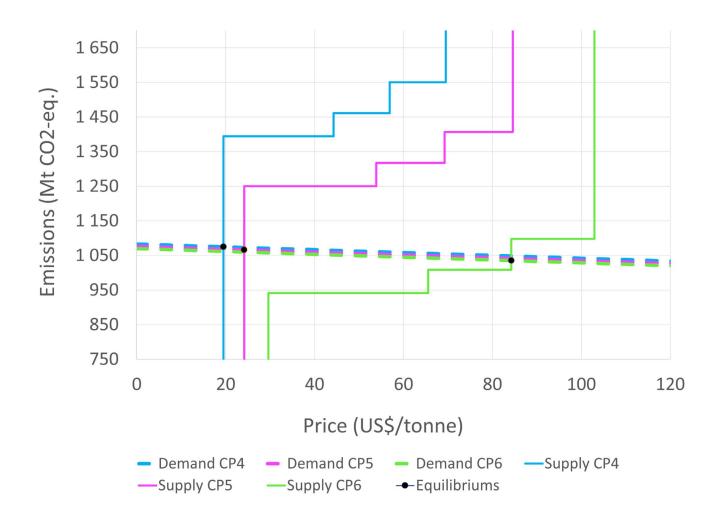
- Accumulation de droits d'émissions passés («banking»)
- Plafonds trop hauts
- Couverture des émissions pas assez importante
- Crédits compensatoires
- Baisse des émissions en 2020



Scénario 2: augmentation de la couverture

- Couverture historique: 72% (Québec), 75.5% (Californie)
- Chiffres officiels: 78% (QC), 80%
 (CA) (WCI Inc., 2021); 85% (Banque Mondiale, 2020).
- Demande augmente significativement
- Atteinte du prix plafond, mais pas des objectifs climatiques car émissions non réellement contraintes





Scénario 3: suppression des crédits compensatoires

- Baisse de l'offre par les gouvernements
- Pas de pénurie de droits, émissions plus élevées .
- Or marché est supposé accomplir 40 à 60% des réductions d'émissions...

Discussion

- Marché historiquement suralloué
- Paradoxe du marché du carbone: exigences satisfaites mais objectifs climatiques manqués, dans tous les cas de figure.
- Potentielles causes : Couverture des émissions trop basse et plafonds trop élevés
- Solutions à la surallocation:
 - Diminuer les plafonds
 - Limiter les crédits compensatoires
 - Augmenter la couverture (sous-secteurs du transport, agriculture, déchets)
 - Supprimer la vente illimitée d'unités au prix plafond (CA).